



Christian BRUN
36 rue montée du Village
Le Village
05700 LE BERSAC
Tél. : 06 47 09 63 48
Mél : cbrun@lebersac.com

Le Bersac le 1^{er} juillet 2025

*Monsieur Dominique Drouillard
Maire de la commune Le Bersac*

Objet : Les Lacs de Germanette

Destinataires :

Monsieur le Président de la CCSB
Monsieur le 1^{er} vice-président de la CCSB
Monsieur le vice-président en charge du monde aquatique
Monsieur le maire de Serres
Monsieur le maire de la commune Le Bersac

Bonjour,

C'est avec plaisir que j'ai découvert les abords du restaurant situé à la Germanette. Massifs de fleurs, proches parkings entretenus, c'est agréable. J'apprécie également le fait que le nouveau restaurateur issu de notre territoire a été aussi choisi eu égard surtout à sa qualité professionnelle.

J'ai lu dans un article que la Base de loisirs disparaissait au profit des **Lacs de Germanette**. Cette nouvelle appellation est probablement plus justifiée, les Bases de loisirs ont certainement fait leur temps, mais la nôtre aura duré trente ans.

À ce propos, y aura-t-il une manifestation digne de ce nom qui marquerait ce tournant et cet anniversaire ?

Par ailleurs, je me suis également aventuré sur l'étendue de la Germanette. Il me semble que le terme d'aventure est bien approprié ! Je me suis retrouvé dans une zone semblable à la savane... Entre le plan d'eau baignade et le lac de pêche, il ne fait pas bon s'y promener. Herbe bien haute, bien sèche et qui n'attend qu'une allumette pour attirer l'attention du public. Le talus adjacent aux eaux de Saint-Sauveur n'a pas à être jaloux : il est lui aussi bien recouvert d'herbe bien haute et bien jaunie !

Certes, quelques mètres carrés ont été aménagés pour satisfaire aux besoins du Triathlon vécu récemment, ce qui accentue de surcroît l'état d'abandon du reste du territoire.

Pourtant, il m'a semblé reconnaître un tracteur muni de l'accessoire ad hoc qui aurait permis d'avoir une herbe plus rase et verdoyante, à l'aspect visuel plus agréable. D'autant qu'un système d'arrosage avait été installé à cet effet de reverdissement de l'ensemble des pourtours des lacs... Qu'est-il devenu ?

Ou alors cet état est volontaire afin de satisfaire le butinage et la prolifération de petits animaux bien en harmonie avec des préceptes écologiques, mais au détriment de l'aspect visuel et peut-être d'une certaine sécurité ?

Il en est de même avec la présence de quelques équidés autour des plans d'eau. Ils remplacent à moindre coût les services du tracteur, certes. Naturellement, l'autochtone que je suis est habitué à la présence de ces animaux, à la prolifération des mouches, aux odeurs induites et à la marche dans le crottin... Est-ce que les visiteurs que nous attendons, venus visiter notre belle région vont apprécier de disputer leurs assiettes à *Mosca domestica*, dans le meilleur des cas, au pire, avec quelques taons attirés par la peau fragile des petits baigneurs sortant de la baignade ou jouant aux jets d'eau ?

Il faut bien que ces quadrupèdes se nourrissent, c'est sûr, mais dans un lieu public tel que celui-ci, est-ce vraiment bien indiqué, surtout à la veille de l'ouverture officielle ?

Autochtone et ayant participé à la construction de cet outil touristique, je souhaite que les Lacs de Germanette perdurent dans la qualité telle que je l'ai connue à ses débuts. C'est un fleuron pour notre territoire et ce serait dommageable qu'un entretien « à la va-vite » prenne le dessus, même si parallèlement à cela, de bonnes améliorations ont été réalisées.

Longue vie aux Lacs de Germanette.,

Christian Brun

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christian Brun', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.